

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

## Régie des bâtiments : baux emphytéotiques pour des espaces de coworking

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a approuvé cinq projets d'arrêté royal organisant la mise à disposition d'un bien immobilier de l'Etat, géré par la Régie des bâtiments, pour l'établissement de "New Places of Working".

Le projet « New Place of Working » (NPOW), consiste à donner en bail emphytéotique des bâtiments vides appartenant à l'Etat Fédéral et gérés par la Régie des bâtiments à des communes afin de pouvoir y développer des projets de coworking et de donner à ces biens une affectation principale autre que le logement des services de l'Etat.

Le développement de ces espaces de coworking dans des sites inoccupés sont réalisés par le biais d'un partenariat public/public sans surcharger les ressources financières et humaines de la Régie des bâtiments. L'objectif est d'offrir un nouvel outil de valorisation de sites inoccupés tout en externalisant la gestion et la remise en fonction des bâtiments.

Les projets d'arrêté royal concernent les dossiers finalisés suivants :

- Jodoigne : Centre administratif, sis avenue des Commandants Borlée 42
- Hannut : Centre administratif, sis rue de Huy 12
- Bertrix : Centre administratif, sis rue de la Gare 130
- Saint-Hubert : Centre administratif, sis avenue Nestor Martin 10
- Durbuy : Centre administratif, sis route de Marche 35

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments  
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 501 03 27  
<https://michel.belgium.be>  
[info@michel.fed.be](mailto:info@michel.fed.be)

Axel Nulluy  
Porte-parole  
+32 472 87 74 29  
[axel.nulluy@michel.fed.be](mailto:axel.nulluy@michel.fed.be)